

**1er AVIS à insérer
le 7 novembre 2019**

**2ème AVIS à insérer
Le 28 novembre 2019**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Commune de FOURNELS

Enquête publique unique Relative aux modifications du Plan Local d'Urbanisme de Fournels

Le public est informé que, par arrêté municipal n°2019-011 du 05 novembre 2019, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur les projets de modifications du PLU de la Commune de Fournels.

Cette enquête publique unique se déroulera pendant 15 jours consécutifs, du 26 novembre 2019 au 10 décembre 2019.

A été désignée par le Président du tribunal administratif de Nîmes Mme DELMAS Fabienne en qualité de commissaire enquêteur.

Un dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur seront déposés à la mairie de Fournels aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier d'enquête publique est aussi consultable, pendant toute la durée de l'enquête publique :

- sur le site internet, à l'adresse : <http://www.lozere.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>
- sur un poste informatique réservé à cet effet à la maison des services de Fournels

Le Public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête, les adresser par écrit à la mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur, ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier électronique en précisant l'objet, à l'adresse : mairie@fournels48.fr . Le registre sera tenu à la disposition du public. Les observations électroniques seront publiées sur le site internet précité.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie de Fournels les :

- Mardi 26 novembre 2019 de 14h à 17h
- Mardi 10 décembre 2019 de 14h à 17h

Ses rapports et ses conclusions transmis au Maire dans un délai d'un mois à expiration de l'enquête seront tenus à disposition du public à la mairie et sur le site internet précité.

Toute information concernant le projet de modification du PLU pourra être demandée à Monsieur BICHON François, Maire de la Commune de Fournels.